

Les ministres australiens aux paliers fédéral et des Etats que j'ai rencontrés en Australie en novembre dernier se sont montrés intéressés par ces ateliers. Certains d'entre eux seront présents. Par ailleurs, des responsables du commerce des missions de Melbourne et de Sydney nous ont confirmé que les chefs d'entreprise ont répondu en grand nombre aux invitations qui leur ont été lancées, a déclaré le Ministre.

A Melbourne, les ateliers se dérouleront du 21 au 24 février, à l'hôtel Regent, tandis qu'à Sydney, ils auront lieu du 28 février au 2 mars, à l'hôtel Hilton International. Une délégation spéciale d'acheteurs de Wellington, en Nouvelle-Zélande, sera présente ainsi que d'autres acheteurs venant de Perth.

L'intérêt du Canada pour l'Australie s'est concrétisé en novembre dernier avec l'ouverture officielle d'une nouvelle mission à Perth, a souligné M. Regan. Grâce aux progrès constants dans les domaines des transports et des télécommunications, il devient de plus en plus facile d'intensifier le commerce et la coopération. Le câble ANZCAN (Australie-Canada), dont l'exploitation devait commencer en septembre dernier, représente une autre composante du réseau de transport et de télécommunications en pleine expansion qui relie l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Celui-ci commence à Sydney (Australie), passe par Auckland (Nouvelle-Zélande) et, au Canada, aboutit à Port Alberni (Colombie-Britannique) où il est raccordé au réseau canadien de télécommunications. Ce nouveau câble sous-marin sera au moins vingt fois plus performant que le câble sous-marin existant, appelé COMPAC. Le câble ANZCAN représente un investissement de 480 millions de dollars. Les intérêts de Téléglobe Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont respectivement de 15,5%, 49,5% et 15,1%. Le reste appartient à la British Telecom et à d'autres intérêts.

Parmi les autres secteurs de coopération envisagés, soulignons les achats de matériel de défense lorsque l'un ou l'autre des deux pays est en mesure d'installer des chaînes de production plus longues pour les produits dont la fabrication lui a été réservée d'un commun accord. Les chaînes de production plus longues sont plus économiques, et les deux pays peuvent en tirer profit, a déclaré M. Regan.

Le Ministre a souligné que la coopération Australie-Canada dans le domaine du matériel de défense permettra aux deux partenaires d'exercer une plus grande influence en ce qui concerne l'établissement des prix, les dispositions d'achats compensatoires et les livraisons.